



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)
le jeudi 28 novembre 2024 à 20 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. AFFAIRES FINANCIERES
 - A. Réactualisation des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2025
 - B. Admissions en non-valeur
 - C. Décision modificative - Virement de crédits au chapitre du personnel
- III. AFFAIRES SCOLAIRES – ANNEE 2022/2023
Contribution à régler à la commune de Brive pour les enfants de St-Pantaléon scolarisés à Brive
- IV. INTERCOMMUNALITÉ
 - A. CABB : Maison de l'enfance – Convention de prestation de service pour la fourniture de repas et pour l'entretien des locaux et espaces verts
 - B. SMO Corrèze Centre de Supervision :
 - 1) Contribution de fonctionnement 2024 et convention pour la mise en place des dispositifs de vidéoprotection
 - 2) Dépense d'investissement 2025 relative au déploiement de la vidéoprotection sur la commune
- V. DOMAINE ET PATRIMOINE
 - A. Acquisition amiable sur le secteur Impasse de la Fontanelle
 - B. Déclassement et aliénation de biens communaux
- VI. AFFAIRES DIVERSES
 - A. Remise des médailles communales 2024
 - B. Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) : renouvellement contrat et désignation d'un délégué à la protection des données
 - C. Convention de partenariat avec l'Association Rangers
 - D. Convention de partenariat avec le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande
- VII. PERSONNEL COMMUNAL
 - A. Mise à jour du tableau des emplois au 1^{er} décembre 2024
 - B. Protection sociale complémentaire prévoyance
- VIII. INFORMATIONS DIVERSES
 - A. Décision dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
 - B. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - C. Informations diverses